

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : [0920245s@ac-versailles.fr](mailto:0920245s@ac-versailles.fr)

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu  
Séance du 13 juin 2019**

Étaient présent(e)s

**PARENTS ELUS:**

BRAJEUX Béatrice  
DAMBRIN Anna  
LEFORT-DUBE Annaig  
AMIR Sandrine  
GABILLEAU Tony  
DELANNAY Annaig  
HEVIN-DESFOSSÉS Carole  
TRICOT-YANG Candace  
PARENTY Capucine  
ROULLEAU Ingrid  
ROGEON Vasco  
DETREZ Héroïse  
ESSERT Audrey

FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
FCPE  
PEEP  
PEEP  
PEEP  
PEEP

**ENSEIGNANT(E)S :**

GUIRAUDIE Michel  
ZAFIMEHY Karine  
DEQUIEDT Morgane  
BARBAUX Julie  
BEZIER Bruno  
ABOUMEZRAG Fatima  
RENAUD Anissa  
LACAZE Laetitia  
ROUGEOLLE Cédric  
FRANK Stéphanie  
LEE Fouzia  
CHAUMEL Thierry  
LOULI Najat  
BILLARD Mathieu

Directeur  
CPA  
CPC  
CP-CM1  
CYCLE 2  
CE1A  
CE1B  
CE1C  
CE2A  
CE2B  
CE2C  
CM1A  
CM1B  
CM1C

**REPRESENTANTS LA MUNICIPALITE :**

LEGHMARA Leïla, Maire-Adjointe







**DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE**

MONTETAGAUD Hélène

**RESPONSABLES ACCUEIL LOISIRS**

LEYE-ENNE Yann

**Ordre du jour:**

-  **Bilan des classes de découvertes**
-  **Organisation de la rentrée 2019** : Effectifs prévisionnels et structure pédagogique
-  **L'activité « rallye mathématique » dans les classes** : Un dispositif pédagogique pour apprendre à chercher et à résoudre collectivement des problèmes mathématiques
-  **Les réponses aux besoins éducatifs particuliers** : Equipe éducatives, PPRE, PAP, PPS, APC, stages de réussite... Quels dispositifs ? Pour qui ?
-  **Liaison avec le collège** : La continuité école-collège (coopération et projets pédagogiques, accueil des élèves)
-  **L'égalité entre les filles et les garçons**



## **BILAN DES CLASSES DE DECOUVERTES ET PATRIMOINE**

### Classe de découvertes avec la ville de Colombes

La classe de CM1A de Monsieur CHAUMEL a participé à une classe « nature et environnement » du 6 au 17 mai 2019 à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique dans le centre de vacances de la ville de Colombes.

C'est une classe de découvertes organisée par les services de la municipalité (hébergement, encadrement, transport, visites) en collaboration avec l'enseignant.

Au cœur du littoral ligérien, l'emplacement du domaine, mais également la qualité de l'hébergement et l'étendue du site offrent des conditions d'accueil tout à fait adaptées pour l'organisation de séjours pédagogiques.

La qualité pédagogique des visites et des nombreuses excursions en lien avec la culture bretonne et l'environnement marin sont très appréciées.

### Classes de découvertes organisées par l'école

Les classes de CE1C de Madame LACAZE et de Cycle 2 de Monsieur BEZIER à Desvres du 11 au 17 mai 2019 au Domaine des enfants du Boulonnais.

Ce projet centré sur la découverte du vivant et du milieu marin a conduit les élèves à pratiquer le jardinage, le nourrissage des animaux... Mais également à participer à de nombreuses visites en lien avec le milieu marin et le patrimoine local.

Cette classe de découvertes « autogérée » est conçue « sur mesure » par les enseignant.e.s (visites, emploi du temps, animation, hébergement, transport) sans faire appel à un prestataire spécialisé dans l'organisation de séjours. Cette démarche permet d'adapter le projet aux besoins des élèves et au plus près des projets de la classe, tout en diminuant sensiblement le coût du séjour.

Les actions de financement portées par l'école et la subvention de la ville pour ce projet (1570 €) permettent de modérer les participations financières à la charge des familles. Comme ce fut le cas par le passé, la possibilité de permettre à un animateur de l'école de participer à l'encadrement de ce type de séjour, sans mettre en difficulté le fonctionnement des activités péri et extrascolaire, est soulevée.

### Classes de découvertes « patrimoine » sans nuitée pour les classes de CM2

Suite à l'impossibilité de mettre en œuvre le séjour linguistique en Angleterre ou une classe de découvertes avec nuitées (Cf. précédent conseil d'école), les enseignantes de CM2 ont organisé, avec le soutien financier et logistique de la municipalité, une classe patrimoine dans Paris du 11 au 15 juin 2019.

Le projet - en cours le jour de cette séance du conseil d'école - comprend des visites guidées de musées et de monuments historiques (Arcs de Triomphe, musée des Invalides...) ou des parcours thématiques sous la forme de rallye dans un quartier chargé d'histoire (Ile de la cité, Montmartre, Sur les traces de Molière...).

Pour l'ensemble de ces activités, il a été fait appel à l'association « Paris d'enfants » spécialisée dans l'organisation de parcours culturels adaptés aux enfants.

En complément de ces visites, les classes ont assisté à un spectacle dans un théâtre parisien et ont participé à une croisière en bateau-mouche sur la Seine.



En lien avec le programme d'Histoire de CM2 et la visite du musée des Invalides, les trois classes de CM2 ont bénéficié au cours de cette semaine d'une journée sur les plages du débarquement (visites du musée d'Arromanches, des batteries allemandes, du cimetière américain de Colleville...) organisée avec les associations des anciens combattants.

A l'instar des classes avec nuitées, la dimension conviviale sera prise en compte avec l'organisation d'une veillée-diner prolongée par une nuit à l'école qui viendra clôturer cette semaine.

L'intégralité du coût du projet est prise en charge pour l'essentiel par la municipalité (transport, encadrement, coût des visites) et en partie par la coopérative de l'école.

### **ORGANISATION DE LA RENTREE 2019**

L'ouverture de la nouvelle école située rue Denis Papin, récemment dénommée Georges Pompidou, et les modifications des périmètres scolaires ont nécessité plusieurs projections d'effectifs aujourd'hui stabilisées.

L'école Georges Pompidou est conçue comme une école primaire accueillant sur un même site les classes maternelles et élémentaires de la petite section au CM2.

Le trop faible nombre d'élèves de cycle 3 (classes CM1 et CM2) inscrits a conduit la municipalité et l'Education nationale à ne pas ouvrir de classes de cycle 3 à la rentrée 2019 dans la nouvelle école.

Les élèves de ces niveaux seront accueillis à l'école Lazare Carnot avec pour conséquence une augmentation des effectifs pour les CM1 et CM2 qui implique une vigilance.

Concernant la carte scolaire (les ouvertures et fermetures de classe), une fermeture de classe a été prononcée. La structure de l'école comportera donc 16 classes.

L'école devrait accueillir 425 élèves avec des effectifs de classes de 25 à 29 élèves du CP au CM2.

La classe de cycle 2 est maintenue avec les élèves déjà scolarisés dans cette classe passant de CP en CE1 et de CE1 en CE2. A l'image de cette année, les élèves accueillis en CP dans cette classe seront issus d'un groupe homogène constitué des élèves provenant de la maternelle Denis Papin.

Suite aux échanges avec les associations de parents d'élèves et compte tenu des interrogations que peuvent susciter l'organisation de cette structure de classe, une information sera proposée, avant la fin de l'année, aux familles concernées.

Les affectations des enseignant.e.s étant retardées cette année, aucune information concernant l'équipe enseignante ne peut être communiquée au conseil d'école.

### **L'ACTIVITE « RALLYE MATHEMATIQUE »**

Cette activité mise œuvre dans les classes depuis plusieurs années dont la richesse pédagogique est reconnue par les enseignant.e.s ne comportant pas nécessairement de trace écrite dans les cahiers n'est pas toujours identifiée par les familles.



Le « rallye mathématique » est une proposition pédagogique à l'échelle du département qui suscite l'adhésion de nombreuses classes de l'école en cohérence avec le projet pédagogique.

Le parcours est constitué de 5 épreuves tout au long de l'année, composé de problèmes et d'énigmes mathématiques adaptés à chaque niveau d'enseignement du CP à la 6<sup>ème</sup>.

La nature des problèmes proposés sollicitent des stratégies et des connaissances mathématiques variées (géométrie, logique, numération). Le protocole du dispositif, conçu comme une compétition collective entre les classes et non entre les élèves, implique des démarches de coopération et de recherches collectives pour fournir des réponses communes.

Les classes de CE1 ont fait le choix de développer une démarche identique de coopération collective dans le domaine des arts visuels avec la mise en œuvre d'un « rallye art ».

Ce projet a conduit les élèves par groupe de 4 à co-produire des « mots-valises illustrés », chaque élève devant apporter sa contribution à l'œuvre collective.

### **LES REPONSES AUX BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS DES ELEVES**

A l'école primaire, lorsque seule l'action pédagogique conduite en classe par l'enseignant ne suffit pas à surmonter les difficultés scolaires, des plans ou des projets spécifiques peuvent être mis en place selon la nature des difficultés.

Ponctuels ou de durées plus longues, en réponse à des difficultés passagères ou plus durables, ces dispositifs ont pour ambition la réussite des élèves et pour particularité d'être l'objet d'une formalisation (écrite) associant en premier lieu les familles, mais aussi les regards croisés des différents partenaires intervenant auprès de l'enfant (professionnels de soins, psychologue scolaire, éducateurs...)

A ce titre, l'équipe éducative, réunie par le directeur d'école, composée de tous les acteurs contribuant à la scolarisation de l'élève constitue le cadre privilégié de la concertation partenariale pour l'examen des situations d'élèves et la recherche de réponses adaptées aux difficultés scolaires et/ou de comportement.

#### P.P.S. - Projet Personnalisé de Scolarisation

Le PPS concerne tous les enfants reconnus en situation de handicap par la MDPH.

Il est conçu par l'enseignant référent chargé de la scolarisation des élèves handicapés dans le cadre des équipes de suivi de scolarisation qui réunissent la famille et l'ensemble des professionnels.

Le projet organise le déroulement de la scolarité, coordonne les actions pédagogiques, éducatives, médicales répondant aux besoins de l'élève et précise les aménagements et besoins pédagogiques.

Au regard des besoins, la MDPH peut prendre des décisions concernant l'aide matérielle et l'aide humaine (AVS).

#### P.A.P. - Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

Il définit les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève.



Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements déjà mis en place et de les faire évoluer en même temps que la scolarité de l'élève.

Il peut être proposé par l'école ou également être demandé par la famille.

Le constat des troubles est fait par le médecin scolaire, au vu des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés.

La mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé est assurée par les enseignants au sein de la classe.

### P.P.R.E. - Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Le PPRE est destiné aux élèves rencontrant des difficultés importantes ou moyennes dont la nature laisse présager qu'elles sont susceptibles de compromettre, à court ou à moyen terme, leurs apprentissages. Les difficultés prises en compte sont prioritairement d'ordre scolaire, en français, en mathématiques.

Il est fondé sur une aide pédagogique qui implique l'élève et associe sa famille, éventuellement un professionnel de soin (orthophoniste, psychomotricien...) dans l'objectif de remédier aux difficultés identifiées.

Le PPRE est constitué d'actions qui ciblent des connaissances et des compétences précises qui s'appuient sur les compétences acquises. Sa durée est fonction de la difficulté rencontrée mais doit être temporaire.

L'adhésion et la participation de l'enfant et de sa famille sont déterminantes pour la réussite du programme.

### Stage de réussite

Ces stages destinés aux élèves de CM1 et CM2 se déroulent à deux périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de trois heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps et la dernière semaine des vacances d'été.

Ils sont proposés par les professeurs des écoles aux parents des élèves qui présentent des lacunes en français et en mathématiques.

Avant le début de chaque stage, les enseignants concernés établissent, pour chaque élève, un bilan de compétences en français et en mathématiques qui sert de base aux actions du stage. A la fin de celui-ci, une évaluation des progrès de chaque élève est faite pour être communiquée aux enseignants responsables des élèves.

### A.P.C. - Activités pédagogiques Complémentaires

Ce dispositif d'accompagnement, désormais bien identifié tant par les élèves que par les familles, est organisé entre 8h20 et 8h50, deux jours dans la semaine.

Cette action ne relève pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elle s'ajoute aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Ce dispositif offre un large champ d'action pédagogique et permet d'apporter aux élèves un accompagnement différencié. Il a aussi vocation à s'inscrire ou à compléter les projets spécifiques précités.



## LIAISON AVEC LE COLLEGE LAKANAL

La mise en place de l'instance de concertation « conseil école – collège » d'une part, et le rattachement de la classe de 6<sup>ème</sup> au cycle 3 avec les classes de CM1 et de CM2, d'autre part, ont contribué à renforcer les liens avec le collège Lakanal.

A l'image des années précédentes, une commission de liaison associant les professeurs des classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> se réunit en fin d'année pour définir les modalités des aides qui pourront être apportées aux élèves à l'entrée au collège et pour présenter les acquis et les bilans de chaque élève. C'est un temps de transmission d'informations portant sur les élèves.

Par ailleurs, plusieurs actions auprès des élèves et de projets communs sont mis en œuvre sous différentes formes permettant d'aborder la liaison avec le collège au travers les aspects de la vie scolaire et des apprentissages :

- Participation des élèves de CM2 à une séquence d'enseignement au collège Lakanal dans le domaine de la technologie ou de la biologie avec des professeurs du collège (Madame FENETEAU et Monsieur BENDAAS) .
- Un temps de découverte du collège Lakanal est organisé pour les élèves de CM2 au mois de juin
- Dans le domaine musicale, Madame ADDABBO, qui sera l'année prochaine l'unique professeur de musique au collège Lakanal intervient à l'école pour animer la chorale des CM2.

Cette collaboration et ce projet conduiront cette chorale à produire une prestation le jour de la fête du collège au mois de juin, et le jour de la rentrée dans le cadre de l'opération nationale « la rentrée en musique ».

- Un autre projet commun, centré sur l'expression écrite, associant la classe de CM2C de Madame AKAKPO et la classe de 4<sup>ème</sup> de Madame DESACCORD, professeur de lettres, a abouti à la co-production d'un recueil de récits.

Le recueil est composé de textes, empruntés à différents genres littéraires, écrits à partir de la rencontre et des mémoires des résidents de la maison de retraite de la Roseraie à Colombes. La qualité du projet et la dimension sociale et intergénérationnelles ont retenu l'attention de la CAF des Hauts-de-Seine qui a soutenu financièrement le projet.

L'ouvrage sera disponible pour la fête du collège le 22 juin et sera proposé aux élèves de l'école Il sera également en vente à la librairie « Au pays des livres ».



## L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

Développer une culture de l'égalité entre les filles et les garçons est un objectif majeur de l'Ecole.



Une simple observation de la reproduction des stéréotypes, notamment dans les cours de récréation au travers les jeux collectifs suffit à démontrer la nécessité de poursuivre cet objectif.

L'organisation de la coupe du monde féminine de football en France et la promotion médiatique de cet événement, mais aussi la participation de trois classes de l'école à l'opération « le foot à l'école, ensemble luttons contre les stéréotypes » constituent deux points d'appui pour sensibiliser les élèves à la lutte contre ces discriminations.

En partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), les classes de CM1C, de CM2A et de CM2C ont mis en place des dispositifs didactiques favorisant la mixité dans la pratique du sport et en particulier du football.

L'objectif est d'élargir cette sensibilisation à l'ensemble de l'école, notamment avec les témoignages des délégués des classes ayant participé à cette opération.